



PROVINCE DE QUÉBEC
CONSEIL INTERMUNICIPAL DE TRANSPORT ROUSSILLON

ASSEMBLÉE EXTRAORDINAIRE DES MEMBRES DU CONSEIL INTERMUNICIPAL DE TRANSPORT ROUSSILLON, TENUE LE MARDI 22 DÉCEMBRE 2015, À 16H, À L'HÔTEL DE VILLE DE SAINT-CONSTANT SITUÉ AU 147 RUE ST-PIERRE À SAINT-CONSTANT.

Sont présents :

Monsieur Michel Béland, vice-président et représentant de la ville de Sainte-Catherine
Monsieur Paul Jones, représentant substitut de la ville de Delson
Monsieur Jean-Claude Boyer, admin. et représentant de la ville de Saint-Constant

Sont également présents pour cause:

Madame Louise Boucher, directrice générale, Société Gestrans
Madame Murielle Allatt, directrice générale adjointe, Société Gestrans
Madame Julie Ruel, directrice soutien aux opérations, Société Gestrans
Madame Isabelle Couture, Société Gestrans

Sont absents :

Monsieur Gilles Meloche, président et représentant de la ville de Delson
Monsieur Jocelyn Vachet, administrateur et président du comité des usagers

Le quorum étant constaté, la réunion du conseil d'administration du CIT Roussillon est déclarée régulière et constituée.

Monsieur Michel Béland agit en qualité de président de l'assemblée.
Madame Murielle Allatt agit en qualité de secrétaire-trésorière adjointe.

L'ASSEMBLÉE A POUR BUT :

1. Appropriation de surplus par les municipalités participantes du CIT Roussillon;
2. Banque d'heures à Geomap GIS;
3. Comptes à payer du mois de novembre 2015;
4. Levée de l'assemblée;

1. 2015-098 RÉSOLUTION CONCERNANT L'APPROPRIATION DE SURPLUS PAR LES VILLES PARTICIPANTES DU CIT ROUSSILLON

CONSIDÉRANT qu'une réserve financière métropolitaine a été établie pour chacune des villes du CIT Roussillon;

CONSIDÉRANT que le surplus prévu au 31 décembre 2015 avant le revenu du financement métropolitain 2015, s'élève à 3 567 859 \$. Ce montant est réparti de la façon suivante :

Delson	1 388 934 \$
Saint-Constant	1 573 583 \$
Sainte-Catherine	605 342 \$

CONSIDÉRANT que la somme de 1 180 265 \$ appropriée lors de l'année en cours a été répartie comme suit :

Delson	204 584 \$
Saint-Constant	474 856 \$
Sainte-Catherine	500 825 \$

CONSIDÉRANT que les villes du CIT Roussillon souhaitent s'approprier un montant supplémentaire de 700 000 \$ réparti de la façon suivante :

Delson	272 503 \$
Saint-Constant	308 731 \$
Sainte-Catherine	118 766 \$

CONSIDÉRANT qu'au cours de l'année 2016, les villes du CIT Roussillon souhaitent s'approprier un montant de 1 900 000 \$ réparti de la façon suivante :

Delson	739 652 \$
Saint-Constant	837 984 \$
Sainte-Catherine	322 364 \$



POUR CES MOTIFS :

Il est proposé par : Monsieur Jean-Claude Boyer
Appuyé de : Monsieur Paul Jones
Et résolu à : L'unanimité

D'autoriser les villes du CIT Roussillon à s'approprier un montant supplémentaire de 700 000 \$ au cours de l'année 2015 et à s'approprier, pour l'année 2016, un montant total de 1 900 000 \$.

Que le préambule fasse partie intégrante de la présente résolution.

ADOPTÉE

2. 2015-099 BANQUE D'HEURES À GÉOMAP GIS

CONSIDÉRANT que la banque de quarante (40) heures allouées à Géomap GIS pour les mises à jour au site web a été utilisée en totalité;

CONSIDÉRANT qu'il est nécessaire d'allouer une nouvelle banque d'heures à Géomap pour la réalisation des tracés du réseau du CIT Roussillon qui ne peuvent être effectués par l'administrateur du site;

CONSIDÉRANT la soumission reçue de Geomap GIS pour une seconde banque de vingt (20) heures pour un montant maximum de 1 400 \$ (excluant les taxes applicables);

POUR CES MOTIFS :

Il est proposé par : Monsieur Paul Jones
Appuyé de : Monsieur Jean-Claude Boyer
Et résolu à : L'unanimité

D'autoriser l'établissement d'une nouvelle banque de vingt (20) heures allouées au montant de 1 400 \$ (excluant les taxes applicables) pour la réalisation des tracés du réseau du CIT Roussillon qui ne peuvent être effectués par l'administrateur du site. Cette somme étant prévue au budget 2016.

ADOPTÉE

3. 2015-100 ADOPTION DES COMPTES À PAYER DU MOIS DE NOVEMBRE 2015

Madame Murielle Allatt, directrice générale adjointe présente la liste des comptes à payer du mois de novembre 2015.

Il est proposé par : Monsieur Jean-Claude Boyer
Appuyé de : Monsieur Paul Jones
Et résolu à : L'unanimité

D'approuver la liste des comptes à payer du mois de novembre 2015, au montant total de 563 576,82 \$ tel que présenté au Conseil.

ADOPTÉE

4. 2015-101 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par : Monsieur Paul Jones
Appuyé de : Monsieur Jean-Claude Boyer
Et résolu à : L'unanimité

De lever l'assemblée extraordinaire du 22 décembre 2015 à 16h35.

ADOPTÉE



Michel Béland
Vice-président



Murielle Allatt
Secrétaire-trésorière adjointe